
Les Transitoires

Vrai ou faux ?

- 1) Le 31 décembre, je dois ajuster le bilan pour qu'il reflète la situation du patrimoine.
- 2) Seul les charges et les produits peuvent être transités.
- 3) Il y a 4 comptes de transitoires.
- 4) Les transitoires sont uniquement utilisés le 31 décembre.
- 5) Je n'ai pas encore reçu la facture de téléphone de décembre, pour CHF 140.-. Je dois comptabiliser un transitoire.
- 6) Je n'ai pas encore payé un achat de marchandise, mais la marchandise est reçue et comptabilisée, je dois comptabiliser un transitoire.
- 7) J'aurai l'année prochaine une augmentation de loyer de CHF 200.- par mois. Je dois comptabiliser un transitoire.
- 8) Le résultat reflète l'activité au 31 décembre.
- 9) Je reçois une facture en 2014 qui concerne 2015. Je dois la comptabiliser quand même lorsque je la reçois.
- 10) Transitoires et provisions ont le même impact sur la comptabilité.

Théorie

Durant l'année, je dois _____ les factures que je reçois, même si elles concernent l'an _____. A la clôture des comptes, le compte de _____ doit montrer non pas les factures _____ durant l'année mais celles qui _____ l'année en question. Cela donne lieu à des opérations _____ qui permettent l'équilibre. Au _____ par contre, il n'y a pas d'ajustements à faire.

Journalisation en cours d'exercice

Les écritures suivantes ont lieu au sein de l'entreprise LODH SA (Laurent & Odile le dimanche SA), une entreprise spécialisée dans l'organisation de brunches le dimanche matin.

Ecriture le 31 décembre :

- 1) Nous avons reçu un devis pour un achat de marchandise, pour CHF 5'000.-. La facture finale et la livraison auront lieu l'année prochaine.
- 2) Des clients ont acheté de la marchandise à crédit pour CHF 500.- et ne l'ont pas encore payée.
- 3) La facture de prime d'assurance de l'an prochain n'est pas encore arrivée, pour CHF 560.-
- 4) L'intérêt hypothécaire est comptabilisé de manière semestrielle sur notre dette de CHF 1'000'000.- au taux de 2%. Il a été réglé la dernière fois le 31 décembre.
- 5) Les charges d'entretien du véhicule vont subir une augmentation de 15% l'an prochain.
- 6) La facture de loyer du local commercial pour janvier, CHF 2'000.-, a déjà été reçue et comptabilisée.
- 7) Une facture de publicité de CHF 6'000.- arrivera à la fin du mois de février. La campagne de publicité a débuté au début du mois de décembre.
- 8) Le salaire de la secrétaire, CHF 7'900.-, n'a pas encore été comptabilisé pour le mois de décembre, il le sera l'an prochain.
- 9) Nous possédons des actions Nestlé SA, achetées au cours de 95, échéance le 16 avril, taux de dividende l'an dernier : 6%.
- 10) Nous possédons des obligations de la Banque Pictet, achetées au cours de 104, nominal CHF 15'000.-, échéance le 19 mars, taux de 1.5%.
- 11) Nous avons prêté le 19 novembre CHF 50'000.- à un enseignant de comptabilité pour lui permettre de partir en vacances au soleil. Il a déjà réglé d'avance 3 mois d'intérêts, à un taux fixé de 0,5%.
- 12) Nous avons un emprunt auprès d'UBS, auprès de qui nous payons chaque année CHF 5'000.- d'intérêts le 1^{er} septembre.